Soixantième année. - N ° 179 A Vendredi 18 septembre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3441

66 – PYRÉNÉES-ORIENTALES

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PERPIGNAN

Extrait de jugement

Date : 24 août 2026.
Autre jugement et ordonnance.
RCS non inscrit.
SYNDICAT DE LA COPROPRIÉTÉ 17 RUE SAINT MATHIEU.
Forme : Syndicat de copropriété.
Activité : non précisée.
Adresse : 17, rue Saint Mathieu, 66000 Perpignan.
Complément de jugement : Ordonnance de Madame la Présidente du Tribunal Judiciaire de Perpignan en date du 24 août 2026 prorogeant pour une durée de douze mois supplémentaires à compter du 03 août 2026, soit jusqu'au 02 août 2027, la mission de l'administrateur provisoire du syndicat des copropriétaires du syndicat des copropriétaires de l'immeuble situé 17 rue Saint Mathieu 66000 Perpignan au visa des articles 29-1 et suivants de la Loi du 10 juillet 1965. N° RG : 21/56